



Wallonie



Florennes, le 9 mai 2012

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64-071/68.14.69
0474/94.99.93
quentin.lorent@florennes.be
michael.daffe@florennes.be

PV de la

Plate-forme logement du 23 avril 2012

1. Présents :

Marie TROOSTER (MOC), **Noémie CHARTIER** (AMO Jeunes 2000), **Didier CORNILLE** (Directeur des Habitations de l'Eau Noire), **Jonathan GROLET** (CPAS), **Quentin LORENT** (Chef de projet PCS), **Michaël DAFTE** (Assistant Social PCS).

2. Excusés :

Thierry MONIN (Equipes Populaires), **Christine HOUCKE** (Handicontact), **Roland VANERECK** (Croix Rouge), **Anne-France STIMART** (Bibliothèque), **Magali COLLIGNON** (AIS. LoGDPhi).

3. Introduction :

M. LORENT remercie les participants pour leur présence et précise l'ordre du jour à savoir la mise en place d'un échancier concernant les actions à mener cette année :

- Accès à l'information : séance d'information au logement (automne 2012), au vu des demandes perçues lors du Salon, quelle thématique choisir ?
- Mise en place par M.MONIN (Equipes Populaires) avec le soutien de l'équipe PCS des séances d'information /GT de travail citoyen ayant pour thématique : la régulation des loyers.

Bon retour de ces séances, bonne participation citoyenne. (PV en annexe).

- Questionnement sur les habitats Permanents sur Florennes : 200 ménages sont concernés, la Commune n'a pas de projet actuellement, elle n'est pas reprise dans le Plan HP.



Un relevé existe-il ?

- Interpeller le pouvoir communal et étudier la possibilité de s'inscrire dans le Plan HP ?
- Vérifier le plan d'ancrage communal (contenu).

4. Thématique information logement :

- **Prêts sociaux** : Suite aux rencontres lors du Salon Logement, Mme GILLAIN (Proxiprêt) a souligné la forte demande d'information de personnes fortement précarisées.

Qui a droit à ces prêts sociaux : il y a un minimum d'exigence à remplir, critère spécifique,...

Une séance d'information « Prêts sociaux » serait utile afin de clarifier la situation (Qui a droit et qu'elles sont les conditions d'accès) de plus cette séance serait intéressante pour les professionnels du réseau Florennois (Qui peut bénéficier d'un prêt chez Proxiprêt ?)

- **Aide générale en matière de logement** :

Quels sont les droits ? : Prêt vert, fiscalité, aide au logement (AdeLL), prime à l'installation locataire (CPAS),...

Initier l'accès à l'information et essayer de mobiliser le citoyen par rapport à sa situation : essayer d'instaurer des automatismes.

Prévoir une séance :

- orientée locataire : éco-pack, AdeLL, ...)
- orientée propriétaire : prêts verts, primes, ...

5. Organisation :

Il est important de lister les thématiques afin de cibler la demande, pas trop d'information à la fois mais à répéter souvent.

Prendre contact avec :

- le service AdeLL/aide de la région wallonne
- Médiatoit
- Service logement
- Le Président du CPAS de Namur
- Autres pistes : MOC, Solidarité nouvelle, équipes populaires, M. BREDA, Guichet énergie,...

Prêts sociaux : Séance prévue le 22 octobre 2012 lieu à définir à 18h30. (Prévoir Sandwich).

Aide au Logement : Séance prévue le 10 décembre 2012 lieu à définir à 18h30. (Prévoir Sandwich).



6. Conclusion :

- Proposition d'intervenants, choix et mise en place (Qui fait quoi ?)
- Projet 2013 : Salon logement + réflexion sur la mise en place d'un service Action Logement sur la Commune (en réponse aux besoins et attentes des citoyens)
- La prochaine réunion aura lieu le 23 mai 2012 à 14h, salle PCS.

M. LORENT remercie les participants et clôture la réunion.

Michaël DAFPE.
Assistant social du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la WALLONIE et de la Commune de FLORENNES



Wallonie